

CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

Prix décernés

- **Échelon régional : la Pyramide d'Argent du bâtiment bas-carbone**
- **Échelon national : la Pyramide d'Or du bâtiment bas-carbone**

Préambule

Dans le cadre de son partenariat institutionnel avec la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France (FPI), EDF s'associe pleinement à l'action de promotion de la qualité et de l'innovation développée par la Fédération et son Président Pascal Boulanger.

L'objectif d'EDF, à travers ce prix, est de démontrer la **faisabilité** et la **compétitivité** des projets de construction bas-carbone dans la durée et de contribuer au développement des innovations dans les bâtiments en faisant la promotion des **solutions connectées** et des services contribuant au **bien-être des occupants**. Ainsi, le programme lauréat dans chaque région et le programme lauréat au niveau national devront être **reproductibles**.

Dans ce cadre, les enjeux d'EDF consistent à :

- Valoriser les projets retenus et communiquer autour de ceux-ci
- Enrichir ces projets en créant une synergie entre les équipes maîtres d'ouvrages et les équipes d'animation du partenariat et les directeurs de développement territorial d'EDF
- Contribuer aux enjeux sociétaux en valorisant les projets bas-carbone dans leur construction et exploitation et valoriser les acteurs (promoteurs, bureaux d'études, architectes et clients finaux)
- Contribuer à la satisfaction des occupants en matière d'économie d'énergie et de confort dans le bâtiment.

CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

Carbone : enjeux pour les bâtiments

L'un des principaux défis de notre société est la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines. Le secteur résidentiel et tertiaire représente environ 15 % des émissions totales de gaz à effet de serre.

La stratégie nationale bas carbone (SNBC 3) fixe des perspectives très ambitieuses de réduction des émissions pour le secteur. Il est prévu de parvenir en 2030 à 55% d'émissions en moins par rapport à 1990. Ce qui signifie que nous devons faire presque autant dans les cinq prochaines années que ce qui a pu être réalisé en 30 ans.

La RE2020 étant appliquée aux logements depuis le 1^{er} janvier 2022, EDF et la FPI ont choisi, pour l'édition 2026 du concours, de limiter la sélection aux bâtiments répondant aux critères de la RE2020 en accordant une bonification à ceux en avance de phase par rapport à la réglementation (seuil 2028 ou 2031).

En complément, seront valorisés :

- Les bâtiments prenant le mieux en considération le **traitement de l'inconfort d'été**,
- Toutes les solutions pour favoriser la **mobilité douce et décarbonée** seront un plus (installation de bornes de recharge, voire de véhicules électriques en autopartage au sein ou à proximité des programmes immobiliers se portant candidats au concours),
- Les bâtiments optimisant l'**autoconsommation énergétique** à travers la production locale et le stockage,
- Les bâtiments prévoyant le **pilotage de la puissance électrique** (Smart Charging, etc.),
- Les bâtiments optimisant l'autoconsommation énergétique à travers la **production locale et le stockage d'énergie**.

CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

Critères minimum

L'opération présentée, tant au niveau régional que national, devra respecter les exigences de la **RE2020 a minima**. Elle devra intégrer une solution garantissant le **confort thermique** et la **production d'eau chaude à faible empreinte carbone**, telles que des solutions électriques individuelles, des pompes à chaleur thermodynamiques, la récupération de chaleur, la production locale de chaleur bas-carbone ou encore la production locale d'énergies renouvelables. La conformité à ces exigences devra être justifiée par une **étude thermique**.

Critères de sélection et de notation

Afin de tenir compte de l'état du marché, les critères de sélection ont été différenciés entre les constructions tertiaires et de logements. Toutefois, la Pyramide d'Argent FPI, catégorie bâtiment bas-carbone sera remise à un seul programme, **tertiaire ou résidentiel**.

Critères de sélection pour les bâtiments résidentiels (sur 50 points)

Quatre critères quantitatifs en RE2020 : 30 points

IC énergie	10 points
IC Construction	10 points
Bbio exemplaire : performance bioclimatique pour la performance énergétique > -10 % du Bbiomax	5 points
Bonus pour atteinte des seuils 2028 (3 points) ou 2031 (5 points)	3 ou 5 points

Information complémentaire : Maximisation de l'autoconsommation (ratio énergie autoconsommée / énergie globale consommée du bâtiment en énergie finale) – Critère pouvant servir à départager les dossiers en cas d'égalité.

CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

Cinq critères qualitatifs : 20 points

Traitement de l'inconfort d'été (5 points) par :

Des solutions passives(inertie lourde, ajout d'occultants ou de protections solaires, etc.)	3 points
Des solutions actives (système de rafraîchissement ou de ventilation adapté...)	2 points

Autres critères

Installation de borne(s) de recharge pour la mobilité électrique	5 points
Optimisation du coût global du projet sur 25 ans (construction, exploitation, maintenance, déconstruction) hors prix du terrain (calcul possible sur le site http://www.coutglobal.developpement-durable.gouv.fr/)	5 points
Qualité d'usage du bâtiment certifiée par une certification externe	3 points
Dispositif d'information, de sensibilisation et de conseil aux occupants sur les bons usages autour de l'eau et de l'énergie	2 points

CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

Critères de sélection pour les bâtiments tertiaires (sur 50 points)

Trois critères quantitatifs : 30 points

IC énergie	10 points
IC construction	10 points
Bbio exemplaire : performance bioclimatique pour la performance énergétique > -10% du Bbiomax	5 points
Maximisation de l'autoconsommation (ration énergie autoconsommée / énergie globale consommée du bâtiment en énergie finale). Score maximal :	5 points

Sept critères qualitatifs : 20 points

Production locale en autoconsommation	4 points
Flexibilité et stockage énergétique (effacement de puissance, stockage d'énergie, stockage électrique, etc.)	3 points
Borne(s) de recharge pour la mobilité électrique pilotées (Smart Charging)	3 points
Systèmes de récupération d'énergie (sur groupes frigorifiques, thermo frigo pompes, salles serveurs, etc.)	3 points
Utilisation de matériaux de seconde vie	3 points
Qualité d'usage du bâtiment certifiée par une certification externe	2 points
Optimisation du coût global du projet sur 25 ans (construction, exploitation, maintenance, déconstruction) hors prix du terrain (Calcul possible sur le site : http://www.coutglobal.developpement-durable.gouv.fr/)	2 points



CAHIER DES CHARGES PYRAMIDES FPI 2026

Critère différenciant du jury

Les dossiers ayant obtenu le plus grand nombre de points (avec un écart d'environ 15% entre le premier et dernier dossier) feront l'objet d'une pré-sélection pour présentation au jury.

Celui-ci prendra en compte, pour son choix final, le critère d'intégration dans l'environnement, notamment l'architecture d'ensemble du programme, son intégration dans son environnement direct, le recours pertinent aux matériaux biosourcés.



NOTICE DE CANDIDATURE PYRAMIDES FPI 2026

QUE FAIRE AVANT DE DÉPOSER MON DOSSIER ?

Je suis connecté à mon espace adhérent (mon nom et prénom apparaissent en haut à droite sur le site fpifrance.fr)

OUI

J'ai un compte adhérent : je me connecte à mon espace adhérent en cliquant sur l'onglet "Adhérent"

NON

Je n'ai pas de compte adhérent

NON

J'ai oublié mon mot de passe, je clique sur l'onglet "Adhérent" et je clique sur mot de passe oublié pour le réinitialiser.

Je me créé un compte adhérent en cliquant sur l'onglet "Adhérent" en haut à droite de la page et j'utilise OBLIGATOIUREMENT l'adresse mail de mon entreprise

Je peux commencer à remplir mon dossier de candidature en choisissant la catégorie dans laquelle je souhaite déposer un dossier pour accéder au formulaire d'inscription.

NOTICE DE CANDIDATURE PYRAMIDES FPI 2026

JE POSTULE À LA PYRAMIDE D'ARGENT FPI DU BÂTIMENT BAS-CARBONE EN CLIQUANT SUR "DÉPOSER VOTRE DOSSIER"

Étape 1 : je remplis le e-formulaire d'inscription avec les informations sur mon entreprise

- 1.J'indique obligatoirement à quel prix **je candidate** et **ma chambre régionale**
- 2.J'indique obligatoirement les informations relatives à la maîtrise d'ouvrage :
Le contact du dirigeant et le contact personne en charge du dépôt de la candidature*
- 3.Si je suis en co-promotion, j'indique également **les informations sur l'entreprise** *Pour rappel : Seuls les adhérents de la FPI sont autorisés à concourir*
- 4.J'indique obligatoirement les informations relatives à **la maîtrise d'œuvre** :
Nom, prénom, fonction, mail et tél

***IMPORTANT :**

Dans le champ "**Contact en charge du dépôt de la candidature**", je saisie la même adresse e-mail que celle que j'ai utilisée pour me connecter sur le site. C'est à cette adresse e-mail que la FPI vous enverra les e-mails de relance en cas de dossier incomplet et l'e-mail de confirmation de dépôt de votre dossier.

Étape 2 : je présente mon projet

- 1.J'indique obligatoirement **l'adresse, la ville et le code postal de l'opération**
- 2.Si je connais **la date de livraison** je l'indique également (non obligatoire)
- 3.Je présente obligatoirement **mon projet en 800 caractères**



NOTICE DE CANDIDATURE PYRAMIDES FPI 2026

Étape 3 : je télécharge les pièces obligatoires

1 ORDRE DE SERVICE (OS) OU DÉCLARATION DE CHANTIER (DOC) SIGNÉS PAR LE PROMOTEUR



20 Mo

3 PERSPECTIVES OU PHOTO DE L'OPÉRATION

1080
HD



20 Mo

1 LOGO DE L'ENTREPRISE

1080
HD



20 Mo

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DESTINÉ AU JURY DU CONCOURS*



20 Mo

*À partir du modèle Powerpoint dédié au prix bâtiment bas-carbone qui comprend les critères de sélection, téléchargeable sur le site FPI France : <https://fpifrance.fr/candidatez-aux-pyramides-dargent-2026>

1 GRILLE DE NOTATION BAS CARBONE*



20 Mo

*Cette grille de notation est téléchargeable avec le fichier modèle Powerpoint dédié au prix bâtiment bas-carbone

Étape 4 : j'ajoute une vidéo pour enrichir mon dossier (facultatif)

1 VIDÉO DU PROJET DURÉE ENTRE 1 À 2 MIN



250 Mo

Si j'ai renseigné tous les champs, je clique sur le bouton **ENREGISTRER** puis sur **TERMINER**. Un message de confirmation en haut du formulaire m'indiquera que mon dossier est bien complet. Dans le cas contraire un message d'erreur s'affichera en haut du formulaire m'invitant à corriger le ou les champ(s) incomplet(s).